

PRODUIT :
Code du produit : voir § 1

INDAL PEROX
Version 4 projet

Page : 1/4
Date : 27/07/2012

01 - IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT	INDAL PEROX 35	INDAL PEROX 50
CODE DU PRODUIT	3412	1461

USAGES : Agents oxydants. Décontamination eau de boissons animales.
 NOM DU FOURNISSEUR INDAL SA
 Route de Criquiers 60220 FORMERIE
 Téléphone 03 44 46 16 08 Télécopie 03 44 46 89 25
 Contact : contact.doc@indal.fr
 Numéro d'appel d'urgence 03 44 46 16 08 aux heures de bureau
 Numéro d'urgence ORFILA 01 45 42 59 59

02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

EFFET SUR LA SANTÉ : Provoque des brûlures. Risques de lésions oculaires graves.
 EFFET TOXIQUE : Nocif par inhalation et par ingestion.
 EFFET SUR L'ENVIRONNEMENT : Nocif localement pour les organismes aquatiques en cas de rejets du produit pur dans l'environnement (le produit n'est pas classé selon les règles en vigueur)
 DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES : Réaction violente avec les métaux divisés et les réducteurs. Une petite quantité de liquide peut libérer un très grand volume de gaz (oxygène)
 RISQUES SPÉCIFIQUES : Incombustible mais favorise la combustion d'autres substances.
 NOCIF Phrases de risque Xn R22-37/38-41
 phrases de prudence S26, S37/39, S45, S64 voir § 15



Xn Nocif

03 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Solution aqueuse de peroxyde d'hydrogène à 35 ou 49,5%

Composant(s) contribuant aux dangers	Péroxyde d'hydrogène
Synonyme	eau oxygénée
N° EINECS	231-765-0
N° CAS	7722-84-1
Classement de la substance	R 5-8-35-20/22

04 - PREMIERS SECOURS

LA RAPIDITÉ EST ESSENTIELLE. ALERTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN. NE PAS PRATIQUER LE BOUCHE À BOUCHE EN CAS DE DIFFICULTÉ RESPIRATOIRE (inhalation ou ingestion)
 INHALATION : Retirer la personne de la zone exposée, la tenir au chaud et au repos. Administrer de l'oxygène si nécessaire. (par personnel qualifié)
 CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Traiter prioritairement les yeux en cas de projection dans le visage. En cas de brûlures étendues: hospitaliser.
 CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau ou une solution oculaire, en maintenant les paupières écartées, pendant une quinzaine de minutes. Administrer un collyre analgésique en cas de fermeture de l'oeil. Consulter obligatoirement un ophtalmologiste.
 INGESTION : Ne pas faire vomir. Maintenir la personne consciente. Rincer abondamment la bouche et les lèvres. Faire boire beaucoup d'eau tiède et provoquer l'éructation. Hospitaliser très rapidement.

05 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS : eau pulvérisée
 DANGERS SPÉCIFIQUES : Non combustible
 L'oxygène libéré par décomposition exothermique favorise la combustion des autres substances. Le contact avec certains produits inflammables peut donner des réactions d'inflammation spontanée ou explosives.

06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Prévoir des masques respiratoires, les vapeurs du produit sont irritantes.
 Eloigner autant que possible les substances incompatibles (voir § 7) ou combustibles.
 S'assurer que le personnel en charge des opérations relatives à un déversement porte les protections individuelles appropriées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRODUIT :
Code du produit : **voir § 1**

INDAL PEROX
Version 4 projet

Page : 2/4
Date : 27/07/2012

Pour les déversements de moins de 10 litres, diluer abondamment à l'eau et évacuer en direction des égouts.
Pour les déversements importants, endiguer avec du sable, de la terre ou tout autre matériau absorbant compatible.
Recueillir et éliminer les résidus selon les règles en vigueur. Laver abondamment à l'eau les zones touchées.
Le nettoyage à grandes eaux de quantité importante n'est pas autorisé.
Alerter immédiatement les autorités compétentes en cas de déversement incontrôlé dans les égouts publics, réseaux d'eaux usées ou cours d'eau.

07 - MANIPULATIONS ET STOCKAGE

MANIPULATIONS : Prévoir douches et fontaines oculaires sur les lieux d'utilisation.
Prévoir un matériau absorbant pour les petits déversements. (quelques litres maximum)
Ne jamais remettre des quantités inutilisées dans les récipients d'origine.
Manipuler en évitant les projections et à l'écart des matières incompatibles.
Porter des gants imperméables, des lunettes.
Reporter l'étiquetage d'origine sur tout récipient utilisé pour un prélèvement.

STOCKAGE : Prévoir le stockage dans des lieux où le déversement accidentel pourra être maîtrisé.
Conserver dans les récipients d'origine équipés de système de dégazage.
Pour le stockage en vrac, passer les réservoirs et tuyauteries annexes.
Etudier les circuits de façon à ne jamais confiner localement le produit.

MATÉRIAUX : Recommandés : acier inoxydable, aluminium 99%, matériaux plastiques (PE, PP, PVC)
Interdit : Fer, cuivre, étain, zinc et leurs alliages.

08 - CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES TECHNIQUES : Prévoir un renouvellement d'air ou une aspiration dans les ateliers.
Valeurs limites d'exposition au lieu de travail : 2 mg/m³ de peroxyde d'hydrogène
ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION : Porter des gants imperméables (PVC, néoprène). Porter des lunettes bien ajustées ou un écran facial. Un vêtement approprié est recommandé. Ne pas garder un vêtement souillé.

09 - PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

	PEROX 35	PEROX 50
ÉTAT PHYSIQUE (20°C) :	liquide	
COULEUR :	incolore	
ODEUR :	piquante	
PH PUR :	1,0 à 3,0	
PH EN SOLUTION 1% :	6,0 environ (suivant eau de dilution)	
TEMPÉRATURE D'ÉBULLITION :	108°C	114°C
TEMPÉRATURE DE SOLIDIFICATION :	- 32°C	- 51°C
DENSITÉ RELATIVE :	1,13 à 20°C	1,19 à 20°C
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	soluble en toutes proportions	
POINT ÉCLAIR / EXPLOSIVITÉ :	Pas de point éclair.	

Très forte pression en cas de décomposition brutale dans un lieu confiné (dégagement d'oxygène)
AUTRES DONNÉES : La décomposition est accélérée par la présence de métaux incompatibles et/ou matières finement divisés. L'exothermie provoquée accélère la décomposition. La décomposition libère de l'oxygène en grande quantité par rapport au volume de liquide. (197 l d'oxygène gaz par litre de liquide pour le Perox 50)

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER : Températures supérieures à 40 °C
Stockage en zones, lieux, circuits, emballages confinés et/ou hermétiques.

MATIÈRES À ÉVITER : Bases, Métaux : zinc, cuivre, métaux divisés (formation d'oxygène)
Agents réducteurs, matières organiques. Matériaux inflammables

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Oxygène

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION : Le brouillard est fortement irritant pour les voies respiratoires. L'effet peut varier de l'irritation des muqueuses nasales jusqu'à l'œdème pulmonaire.
Toxicité aiguë par inhalation : CL50, 4 h, rat, 2000 mg/m³ (en peroxyde d'hydrogène)

PRODUIT :
Code du produit : **voir § 1**

INDAL PEROX
Version 4 projet

Page : 3/4
Date : 27/07/2012

INGESTION : Provoque immédiatement une attaque et des lésions des voies gastro-intestinales. Risque de dilatation de l'estomac et d'hémorragies ainsi que diarrhées et convulsions.

Toxicité orale aiguë : DL50, rat, 1232 mg/kg (PEROX 35)

TOXICITÉ À LONG TERME : Peut causer hématoméses et perforations de l'oesophage et de l'estomac.

CONTACT AVEC LA PEAU : Peut provoquer des brûlures avec blanchiment temporaire de la peau. Un contact prolongé et/ou répété peut provoquer des dermatoses.

CONTACT AVEC LES YEUX : Extrêmement irritant ou corrosif. Peut provoquer de sévères dommages à la cornée avec perforation et altération définitive de la vue.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ AQUATIQUE : Le produit faiblement dilué peut être fatal pour les poissons et les autres organismes aquatiques, ainsi que les plantes aquatiques et la végétation.

Néanmoins, le danger pour l'environnement est limité en raison des propriétés du produit:

- l'absence de toxicité des produits de dégradation (H2O et O2).

- Intrinsèquement biodégradable.

- Ne montre pas de bioaccumulation

Toxicité aiguë

- Poissons, Pimephales promelas, CL50, 96 h, 16,4 mg/l

- Poissons, Pimephales promelas, NOEC, 96 h, 5 mg/l

- Crustacés, CE50, 48 h, 2,4 mg/l

- Crustacés, NOEC, 48 h, 1 mg/l

Toxicité chronique

- Mollusques, NOEC, 56 jours, 2 mg/l

- Algues, Chlorella vulgaris, CE50, taux de croissance, 72 h, 4,3 mg/l

- Algues, Chlorella vulgaris, NOEC, 72 h, 0,1 mg/l

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

L'élimination doit être faite en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. (notamment décret 2002-540 du 18 avril 2002)

ÉLIMINATION DU PRODUIT : Incinération. Classification DIS code 16 09 03.

ÉLIMINATION DES EMBALLAGES :

Après rinçage (2 fois 2 litres d'eau à joindre à la solution en cours d'utilisation). Classification DIB code 15 01 02

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT ADR

N° ONU : 2014

Matière assimilée : Peroxyde d'hydrogène en solution aqueuse

CLASSE et GE: 5.1 (8)-II

N° DANGER / MATIÈRE : 58 / 2014 ÉTIQUETTE : 5.1 + 8 Corrosif et comburant



15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DIRECTIVES CEE :

- Fiches de données de sécurité : Dir. 91/155 modifiée en dernier lieu par la directive 2001/58/CE du 27/07/2001

- Classement et étiquetage des préparations dangereuses : Dir. 1999/45/CE du 31/05/1999 modifiée en dernier lieu par la Dir. 2001/60/CE du 7 août 2001

Classement : Nocif

R 22 : Nocif par ingestion

R 37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R 41 : Risque de lésions oculaires graves.

S 26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S 36/39 : Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 45 : En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

S 12 : ne pas fermer hermétiquement les récipients

S 3/9 : conserver dans un endroit frais et aéré

S 64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)



Xn Nocif

PRODUIT :
Code du produit : **voir § 1**

INDAL PEROX
Version 4 projet

Page : 4/4
Date : 27/07/2012

16 - AUTRES INFORMATIONS

PHRASES R des substances dangereuses de la composition :

R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles

R 35 Provoque de graves brûlures.

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

Raison de l'examen : fusion des fiches de données individuelles Perox 35 et Perox 50.

Mise en conformité changement des coordonnées.

Règlement 648/2004

Composants	Moins de 5%	5% ou plus, mais moins de 15%	15% ou plus mais moins de 30%	30% ou plus
Agents de surface anioniques				
Agents de surface amphotères				
Agents de surface non ioniques				
Agents de surface cationiques				

Autres composants présents dans le produit

Enzymes	
Désinfectants	
Azurants optiques	
Parfums	

Note : le produit en solution présente une activité désinfectante, notamment au-delà de 30°C, mais qui n'a pas été évaluée.

REF FICHE INRS : N° 123 Peroxyde d'hydrogène et solutions aqueuses

Ce document s'applique pour le produit en l'état. Il complète les informations de la fiche technique mais ne peut la remplacer. Les renseignements qu'il contient sont donnés de bonne foi sur la base des connaissances actuelles. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.